



PROGRAMME DE DON PAR RETENUES À LA SOURCE
POURQUOI CHOISIR LEUCAN ?



**Eva, 6 ANS, QUAND JE SERAI GRANDE,
J'AIMERAIS ÊTRE ENSEIGNANTE AU
PRIMAIRE OU AVOIR UNE GARDERIE À LA
MAISON.**



PROGRAMME DE RETENUES À LA SOURCE

EMPLOYEUR AGISSANT COMME BIENFAITEUR D'UN ORGANISME DE BIENFAISANCE

Instaurer un programme de don par retenues à la source est un moyen simple et efficace d'appuyer les enfants atteints de cancer et leur famille. C'est une façon de positionner votre entreprise comme un bon citoyen corporatif tout en ayant un impact minime sur votre budget et celui de vos employés. Les dons effectués par vos employés permettront à Leucan de poursuivre sa mission, soit de favoriser le rétablissement et le mieux-être des enfants atteints de cancer et de leur famille par des services d'accompagnement et de soutien distinctifs et adaptés, à toutes les étapes de la maladie et de ses effets.

Le don par retenues à la source est une somme d'argent déduite du salaire d'un(e) employé(e) à chaque paie. Le montant est prédéterminé par l'employé(e) et est retenu sur le montant après les déductions fiscales.

L'employeur permet ainsi cette collecte de dons et transfère les montants recueillis à l'organisme bénéficiaire, donc à Leucan.

De plus, l'employeur peut encourager ses employés à donner en s'engageant à verser l'équivalent de chaque don effectué, ce que l'on appelle un programme de jumelage de dons. Un don par retenues à la source est un moyen simple et facile pour permettre à vos employés d'appuyer Leucan, l'Association pour les enfants atteints de cancer. Voici quelques-uns des avantages pour votre entreprise d'offrir un programme de don par retenues à la source à vos employés :

- Positionne votre entreprise en tant que bon citoyen corporatif. Votre participation rehausse votre image et démontre que vous vous souciez de la qualité de vie de votre communauté ;
- Encourage vos employés à s'impliquer dans votre geste de générosité ;
- Un programme simple et facile à mettre en place et à gérer ;
- Incidence minime sur leur budget personnel ;
- Afin d'inciter vos employés, vous pouvez également instaurer un programme de jumelage de don!

Bienfaiteur :

Un employeur peut agir comme bienfaiteur d'un organisme de bienfaisance et recueillir des fonds pour cet organisme.

Rôle de l'employeur :

En tant que bienfaiteur, l'employeur accepte de recueillir les dons faits par ses employés, normalement au moyen de retenues à la source qui seront versées à un/des organisme(s) de bienfaisance. (entente entre l'employeur et l'organisme). Lorsqu'un employeur accepte d'agir comme bienfaiteur de plusieurs organismes de bienfaisance, il doit créer une fiducie de bienfaisance d'employés selon la politique à cet effet de Revenu Canada. Leucan peut fournir les informations nécessaires à une telle démarche.

ÉTAPES À SUIVRE POUR L'EMPLOYEUR QUI DÉSIRE DEVENIR BIENFAITEUR DE LEUCAN

- L'employeur choisit l'option de donner à un seul organisme ou procède à la création d'une fiducie de bienfaisance d'employés afin d'offrir sur le formulaire de retenues à la source le choix de plusieurs organismes ;
- L'employeur doit obtenir le numéro de charité de l'organisme de bienfaisance désigné. Le numéro de Leucan est le 11901 8703 RR0001 ;
- L'employeur remet aux employés un formulaire d'autorisation de retenues à la source pour dons à Leucan ;
- L'employeur crée un code pour dons de charité dans son grand livre (dans le cas où il y a plus d'un organisme de bienfaisance, créer un code pour chacun). Les montants prélevés sur la paie des employés seront gardés dans ce compte jusqu'au transfert de l'argent à l'organisme de bienfaisance ;
- L'employeur est tenu de faire paraître sur le T4 et le Relevé 1 de ses employés, aux cases appropriées, les montants retenus à la source pour dons de charité. Ces sommes ne seront pas rapportées sur le T4 « Sommaire » ni sur le Relevé 1 « Sommaire » (employeur n'est pas tenu d'indiquer sur les formulaires T4 et Relevé 1 à quel(s) organisme(s) de bienfaisance les dons ont été versés.) ;
- L'employeur et le représentant de Leucan désigneront les personnes responsables du programme à même leur structure organisationnelle et établiront l'entente de périodicité de versements à l'intérieur de l'année civile ;
- Advenant une vérification de Revenu Canada, l'organisme bénéficiaire doit être en mesure de fournir des pièces justificatives pour les dons qui lui ont été versés provenant du programme de retenues à la source pour dons de charité de l'employeur .

SI VOTRE COMPAGNIE UTILISE LES SERVICES DE PAYE EXTERNE

- Demandez à la compagnie assurant le service de paye d'émettre un nouveau code pour les dons.
- Vérifiez avec la compagnie pour savoir qui remettra les retenues au représentant de Leucan. Si l'employeur est le responsable qui remettra les retenues, veuillez vous référer à l'information concernant les remises indiquée à la page suivante.

SI VOTRE COMPAGNIE A UN SER- VICE DE PAYE INTERNE

- Créez un nouveau code de retenues dans le grand livre général. Ceci permettra à votre module de livre de paye d'interagir avec votre grand livre général et le module du compte créditeur. Les dons individuels à Leucan seront consolidés en un seul compte créditeur.

DE QUELLE FAÇON VOTRE COMPAGNIE FAIT-ELLE PARVENIR LES CONTRIBUTIONS DES EMPLOYÉS AU REPRÉSENTANT DE LEUCAN ?

- Nous vous suggérons de remettre vos contributions sur une base régulière, le 15 de chaque mois, totalisant les retenues à la source recueillies le mois précédent ;
- Vous pouvez opter pour un transfert bancaire ou libeller votre chèque à l'ordre de Leucan. Pour vous faciliter les étapes, communiquez avec votre représentant régional de Leucan (voir adresse au bas de la page) .

REÇUS FISCAUX

- Il est important que votre compagnie indique les contributions faites par retenues à la source sur les formulaires T4 des employés. Leucan n'émet pas de reçus pour des contributions faites par retenues à la source .

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE RETENUES

- Il est recommandé que l'employeur nomme une personne responsable de distribuer et recueillir les formulaires ;
- Les formulaires doivent être signés par l'employé ;
- Distribution du formulaire : La copie originale pour le service de la paye (bureau du personnel) et une photocopie pour le donateur et une pour le représentant de Leucan .



LEUCAN

550, avenue Beaumont, bureau 300, Montréal (Québec) H3N 1V1

T 514 731-3696 OU 1 800 361-9643 F 514 731-2667

info@leucan.qc.ca www.leucan.qc.ca

FOIRE AUX QUESTIONS

POURQUOI CHOISI LEUCAN COMME CAUSE BÉNÉFICIAIRE ?

Leucan s'engage depuis plus de 40 ans à soutenir les enfants atteints de cancer et leur famille. Fidèle allié de centaines de familles et de milliers de membres à travers le Québec, l'Association offre des services distinctifs et adaptés aux besoins des enfants et des familles en plus de financer la recherche clinique sur le cancer pédiatrique. Le personnel qualifié de Leucan a développé une expertise de pointe pour procurer les services suivants :

Leucan est une cause universelle qui touche tout le monde ; chacun est interpellé lorsqu'il est question des enfants et du cancer.

Aide financière et accompagnement et soutien affectif Les dons que vous recueillez auront un impact direct dans la vie des familles dont un enfant est atteint de cancer : *Leucan est toujours là lorsqu'elles en ont besoin.*

Services de référence et Centre d'information car Leucan est le principal bailleur de fonds en recherche clinique au Québec, les traitements doivent continuellement s'améliorer pour mieux guérir.

Suivi aux guéris car malgré un taux de survie qui augmente, les enfants qui ont eu un cancer ont souvent des séquelles pour lesquelles Leucan désire offrir des services.

Massothérapie permet d'apporter une sensation de détente à l'enfant afin d'aider à réduire la douleur ou le stress. Améliorer les fonctions immunitaires et permet au bénéficiaire d'appivoiser à nouveau le toucher de manière agréable en dépit des traitements.

Animation en salle de jeux en milieu hospitalier permettent aux enfants de pouvoir se sentir comme des enfants, et ce malgré la maladie.

Activités sociocréatives permettent de contrer cet isolement, Leucan offre des activités sociocréatives sécuritaires, encadrées et adaptées à leurs besoins, qui tiennent compte de leur réalité.

Suivi de fin de vie et suivi de deuil offre une présence et un soutien aux parents et à la fratrie.

Sensibilisation scolaire sert à outiller, sensibiliser et informer les parents, le personnel de l'école, ainsi que les compagnons de classe sur les réalités que vit l'enfant atteint de cancer et sur ses besoins particuliers.

« Parce qu'aucun enfant ne devrait recevoir un diagnostic de cancer ! »



LA GRANDE FAMILLE LEUCAN

DES CENTAINES DE FAMILLES, DES MILLIERS

DE MEMBRES À TRAVERS LE QUÉBEC

PRÈS DE 300 DIAGNOSTICS ET RÉCIDIVES
CHAQUE ANNÉE



PROGRAMME DE RETENUES À LA SOURCE DES EMPLOYÉS AU PROFIT DE LEUCAN

Formulaire d'autorisation de l'employé(e)

Nom de l'entreprise :

Adresse complète :

Section 1— Inscription

Date : _____ Numéro d'employé : _____

Section 2— Information sur le demandeur

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Nom de famille : _____ Prénom et initiale(s) : _____

Section 3— Retenues à la source

Je désire verser un don par retenues à la source à Leucan (Numéro d'enregistrement : 11901 8703 RR0001)

Par paie : 20 \$ 10 \$ 5 \$ Autre montant : _____ \$

Section 4— Signature

VEUILLEZ NOTER QUE LES RETENUES À LA SOURCES SONT RÉCURRENTES JUSQU'À AVIS DE CHANGEMENT

Signature de l'employé(e) : _____ Date : ____/____/____

Signature du représentant de l'employeur : _____ Date : ____/____/____

Nom en lettre moulée du représentant : _____

À remettre à la personne responsable du programme de retenues à la source qui en fera une copie à l'employé(e) et au représentant de Leucan.



N'hésitez pas à communiquer avec nous

550, avenue Beaumont, bureau 300 Montréal (Québec) H3N 1V1

Tél. : 514-731-3696, Téléc. : 514-731-2667

leucan 
ASSOCIATION POUR LES ENFANTS
ATTEINTS DE CANCER